CBE Sud Luberon
Val de Durance
115 rue Louis Lumière
84120 PERTUIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
47 boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE
77 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

CBE SUD LUBERON
Val de Durance
115 rue Louis Lumière
84120 PERTUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'Association CBE Sud Luberon Val de Durance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
47 boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE
77 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les informations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
47 boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE
77 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marseille le 23 avril 2025

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES Caroline GAGNOL Gérante

Att.

- BILAN ACTIF -

CBE SUD LUBERON-VAL DE DURANCE

	N			N. 4
	Brut	Amort. et	Net	N-1
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	14 982	11 832	3 150	176
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	39 469	8 552	30 917	33 54
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	50 000		50 000	50 00
Constructions	472 036	93 394	378 642	408 11
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 324	13 377	1 947	3 65
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations evaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	15 509		15 509	15 22
Prêts				
Autres immobilisations financières	138		138	13
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	607 458	127 154	480 304	510 85
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	70 436		70 436	117 45
Autres créances	2 250		2 250	16
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	95 799		95 799	3 19
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	168 484		168 484	120 81
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	775 942	127 154	648 788	631 67
envois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

CBE SUD LUBERON-VAL DE DURANCE

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 421	-16 03
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 280	10 61
Situation Net	te 860	-5 42
Subventions d'investissement	707	67
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPI	RES 1 566	-4 74
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROP	RES	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIO	ONS	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	521 673	519 9
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 820	1 8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 331	38 6
Dettes fiscales et sociales	19 547	11 5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	78 517	64 4
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	8 333	
TOTAL DETT	ES 647 221	636 42
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	648 788	631 67
envois :		
(1) Dettes:		
à plus d'un an		
à moins d'un an	647 221,00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs:	1	I

- COMPTE DE RESULTAT -

CBE SUD LUBERON-VAL DE DURANCE

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	147 123	146 298	293 422	334 48
Chiffre d'affaires net	147 123	146 298	293 422	334 48
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 000	11 0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 575	13 3
Autres produits			45	
Total	des produits d'ex	xploitation I (1)	309 042	358 8
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			86 160	135
Impôts, taxes et versements assimilés			10 856	10
Salaires et traitements	133 934	130		
Charges sociales	29 110	27		
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss	35 290	36		
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov				
Autres charges			2 790	6
Total d	les charges d'exp	loitations II (2)	298 140	345 7
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			10 902	13 0
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			303	1
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	otal des produits	financiers (V)	303	1 2

- COMPTE DE RESULTAT -

CBE SUD LUBERON-VAL DE DURANCE

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	4 677	4 75
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	4 677	4 75
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-4 374	-3 51
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	6 528	9 54
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	521	1 68
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI	528	2 27
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	776	1 2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII	776	1 20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-247	1 07
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	6 280	10 61
nvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs : (3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

CBE SUD LUBERON-VAL DE DURANCE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 648 788€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 6 280€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales et faits significatifs de l'exercice :

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- · Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

Le Comité de Bassin de l'Emploi du Sud Luberon Val De Durance a pour objet de susciter et de soutenir toutes les initiatives locales en faveur de l'emploi (économiques, sociales, publiques et privées). Son action se situe sur les deux cantons de Cadenet et Pertuis et sur les communes du Val De Durance: Jouques - Le Puy Sainte Réparade - La Roque D'Antéron - Meyrargues - Peyrolles en Provence - Rognes - Saint Estève Janson - Saint Paul lez Durance - Venelles.

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

Informations sur les actifs inaliénables :

NEANT

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

• État de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Actif immobilisé Incorporel	Valeur brute	Augmen	tations	Di	iminutions	Valeur brute
Actii illilliobitise ilicorporet	début exercice	Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	fin exercice
Frais D'établissement	11 650	-	3 332	-	-	14 982
Autres Immobilisations incorporelles	39 469	-	-	-	-	39 469
Totaux (I)	51 119	-	3 332	-	-	54 451

	V-1	Augment	ations	Diminu	ıtions	Malaria basha
Actif immobilisé corporel	Valeur brute début exercice	Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	50 000			-		- 50 000
Constructions	471 431		605	-		- 472 036
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-		-	-		-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-		-	-		-
Matériel de transport	-			-		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 815		509	-		- 15 324
Emballages récupérables et divers	-		-	-		-
Immobilisations corporelles en cours	-		-	-		-
Avances et acomptes	-		-	-		-
Totaux (II)	536 246		1 114	-		- 537 360

Actif immobilisé	Valeur brute	Valeur brute Augmentations Diminutions		Diminutions		Valeur brute
financier	début exercice	Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées						
à des Participations	-	-	_	-	-	-
Autres Titres	15 219	_	290	_	_	15 509
Immobilisés	13 217	_	270		_	13 307
Prêts et autres	138					138
immobilisations financières	130	-	_	-	-	130
Totaux (III)	15 357	-	290	-	-	15 647

Méthode d'amortissements et de dépréciations :

Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	Augmentations (+)	Diminutions (-)	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (I)	11 475	357	-	11 832
Autres immobilisations incorporelles (II)	5 921	2 631	-	8 552
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	63 312	30 082	-	93 394
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp Matériel de bureau et inform., mobilier	11 158	2 219	-	13 377
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement immobilisations Corporelles (III)	71 481	32 301	-	106 771
TOTAUX (I+II+III)	71 481	35 290	-	127 154

N* CPTE	Libellé	Quote- part	Montant	Durée amortissement
211	Terrain	100 %	50 000 €	Non amorti
213151	Gros œuvre	30 %	135 000 €	30 ans
213152	Toit terrasse	15%	67 500 €	30 ans
213153	Aménagement extérieur	15%	67 500 €	15 ans
213154	Electricité	10%	45 000 €	15 ans
213155	Plomberie	10%	45 000 €	15 ans
213156	Réseau câblage	10%	45 000 €	10 ans
213157	Aménagement construction	10%	45 000 €	12 ans
2004				
2081	Frais de notaire		39 469,12 €	15 ans

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	138	-	138
Créances clients et comptes rattachés	57 496	57 496	-
Autres	2 250	2 250	-
Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAUX	59 884	59 746	138
Prêts accordés en cours d'exercice	-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Compte BFCC 30 022 €

IIVRET ASSOCIATION 65 618 €

CAISSE 159 €

TOTAL TRESORERIE 12 24 95 799 €

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les fonds propres et tableau de variation de ceux-ci (entités non APG, hors fondations abritantes et fonds de dotation) :

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé " excédent " et le résultat négatif " déficit ". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Tableau de Variation des Fonds Propres :

Variation des fonds Propres	Ouverture	Affectation Résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	Clôture
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation	-				
Réserves	-				-
Report à nouveau	-16 039	10 618			-5 421
Excèdent ou déficit de l'exercice	10 618	-10 618	6 280		6 280
Situation nette	-5 421	-	6 280	-	859
Fonds propres consomptibles	-				-
Subventions d'investissement	672		556	521	707
Provisions réglementées	-				-
TOTAUX	-4 749	-	6 836	521	1 566

Information sur les fonds dédiés :

NEANT

Informations sur les provisions pour risques et charges :

• Passifs et provisions :

NEANT

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à		-		-
l'origine Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'1 an maximum à l'origine		50 320	170 723	300 630
Emprunts et dettes financières divers	1 820	1 820	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	17 331	17 331	-	-
Dettes fiscales et sociales	19 547	19 547	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	78 517	78 517	-	-
Produits constatés d'avance	8 333	8 333	-	-
TOTAUX	647 221	175 868	170 723	300 630
Emprunts souscrits sur l'exercice	-			
Emprunts Remboursés sur l'exercice	-			
Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-			

Informations sur les postes du compte de résultat :

Précisions sur les opérations exceptionnelles :

E	xercice NE	kercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	-
Produits sur Exercices Antérieurs	-	589
Produits sur Cessions d'actifs	-	-
Quote part de subventions virée au résultat	521	1 689
Autres produits exceptionnels	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Transferts de charges exceptionnels	-	-
Total produits exceptionnels	528	2 278
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	776	1 203
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Valeurs comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
Autres Charges exceptionnelles	-	-
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	-	-
Total charges exceptionnelles	776	1 203
Résultat exceptionnel	- 247	1 074

Ventilation du chiffre d'affaires:

Fonds publics 80 667 €
Fonds privés 8 640 €
Fonds Européens 146 298 €
Divers 94 €
Location locaux 57 723 €
TOTAL CA 293 422 €

Autres informations:

Honoraires du commissaire aux comptes : Mission de contrôle légal des comptes 3 309.60 € TTC

Effectif de l'entreprise :

5 équivalents temps plein.

Informations sur les transactions avec les contreparties :

NEANT

Engagements hors bilan:

Prêt n° 139467C

Montant global :	500 000,00 €
Durée :	240 mois
Echéance Mensuelle :	2 319,48 €
Capital restant dû:	424 331,07 €
ICNE:	260,49 €

Garanties:

- Nantissement de CIF enregistré pour un montant de 10 004,00 €
- Privilège du prêteur de deniers pour un montant de 500 000,00 €

Prêt PGE n° 146423C

Montant global :	63 500,00 €
Durée :	72 mois

Echéance Mensuelle :	1 368,39 €
Capital restant dû:	40 004,31 €
ICNE:	2,36 €

Garanties : Caution pers Morale(convention) pour un montant de 36 003,87 € de REPUBLIQUE FRANCAISE PRESIDENCE

Prêt n° 142711C

Montant global :	25 000,00 €
Durée :	84 mois
Echéance Mensuelle :	304,20 €
Capital restant dû :	12 337,96 €
ICNE:	5,52 €

Garanties : Nanti.de parts sociales signifié pour un montant de 25 000,00 €